

<b>Zeitschrift:</b>	Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)
<b>Band:</b>	99 (2001)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Earth observation for environmental monitoring, security and humanitarian aid : déclaration au sujet de la conférence du 28 août 2001, université de Zurich-Irchel
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-235821">https://doi.org/10.5169/seals-235821</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Earth Observation for Environmental Monitoring, Security and Humanitarian Aid

Déclaration au sujet de la conférence du 28 août 2001, université de Zurich-Irchel

Couvrir les besoins actuels en matière d'observation de la Terre est onéreux et dépasse généralement les moyens financiers & technologiques d'un pays isolé. La collaboration internationale est donc la solution idéale. Les technologies spatiales modernes dans le domaine de l'observation de la Terre ouvrent des possibilités fort variées de surveillance de l'environnement (dans le sens du protocole de Kyoto) et de la sécurité (y inclus l'aide en cas de catastrophe et l'aide humanitaire), et ceci surtout pour les Etats les plus pauvres. De plus, les organisations internationales actives dans le domaine du développement, s'orientent et dialoguent entre elles de manière de plus en plus globale.

Les Nations Unies ont, à l'occasion de la conférence UNISPACE III, solennellement réaffirmé leur attachement à une utilisation pacifique de l'espace au niveau global. La déclaration de Vienne de 1999 a débouché sur des propositions d'actions concrètes en matière de prévention des catastrophes et de leur remédiation, de communication par satellites (à fins d'éducation et de télémédecine), de protection et de surveillance de l'environnement ainsi que de prévention des épidémies, de navigation et de gestion des ressources naturelles et de développement des sciences spatiales. La priorité étant attribuée à la mise en place d'un système global de gestion des risques afin d'atténuer les impacts grandissants des catastrophes naturelles sur les pays les plus dépourvus. Même si la Suisse ne joue pour l'instant qu'un rôle d'observateur auprès du UN-Committee for Peaceful Uses of Outer Space, il est souhaitable qu'elle s'implique activement dans l'implémentation d'un système de gestion des risques (Risk Management System) à l'échelle planétaire.

A l'échelle européenne aussi, des actions importantes ont été initiées. La stratégie spatiale européenne, élaborée ensemble par l'Agence spatiale européenne (ESA) et par la Commission Européenne (CE) est entrée en vigueur l'an passé. Ce document a une portée considérable puisqu'il affirme clairement la nécessité stratégique pour l'Europe de disposer d'un accès indépendant à l'espace. Deux initiatives majeures sont en cours de réalisation actuellement:

- Le programme Galileo visant à développer un système civil de positionnement et de navigation par satellites à couverture planétaire;
- L'initiative Global Monitoring for Environment and Security (GMES) visant à créer un système global de surveillance de l'environnement et, au tout premier plan, d'amélioration de la sécurité civile, dans le sillage du protocole de Kyoto.

La Suisse doit s'associer à ces initiatives au-delà de prises de position politiques, en investissant, dans son propre intérêt, dans ces deux initiatives (coût d'ensemble: plus de 3 milliards d'Euros pour chacune), surtout dans le domaine des hautes technologies et des services. Cette participation doit être préparée de manière coordonnée. Un échange d'informations et d'expériences doit être stimulé et initié là où il n'existe pas encore. Les deux initiatives européennes (Galileo et GMES) sont complexes et auront des répercussions importantes sur notre industrie spatiale, notre industrie des services, et sur nos communautés scientifiques et d'utilisateurs. L'ESA, par les divers traités de coopération multilatérale, joue le rôle de partenaire important pour l'ONU et se fait remarquer par ses actions positives. Ainsi, il est parfaitement logique, que les investissements suisses se fassent par le biais de l'ESA et en coordination avec les autres Etats membres. Les milieux spécialisés en Suisse sont bien informés des capacités d'application des technologies spatiales. Par contre, bon nombre d'utilisateurs potentiels des administrations publiques ne sont pas, ou alors que très vaguement, au courant des avantages techniques de la télédétection par satellite, de ses possibilités et de ses limitations. La nécessité d'expliquer et d'informier est donc évidente et concerne tous les domaines couverts par cette conférence: observation de l'environnement, prévention et remédiation des catastrophes, aide humanitaire et aide au développement.

### Objectifs et suivi de la conférence

Le but prioritaire de cette journée était d'informer les utilisateurs potentiels des possibilités concrètes des outils modernes d'observation de la Terre et de les convaincre à les utiliser dans leur domaine de travail (gestion de l'environnement, sécurité, aide humanitaire, aide au développement).

Le deuxième but est – dans le prolongement

de cette conférence – de compléter et de renforcer la collaboration dans les domaines énumérés plus haut. L'idée de base est de créer une communauté d'intérêts réunissant cantons et Confédération qui se verrait confier la tâche de définir les besoins des utilisateurs suisses dans le contexte des possibilités de coopération internationale. Partant de la définition des besoins, il sera alors possible de proposer une politique claire en la matière. La prise en compte, dans ce contexte, d'applications que partiellement reconnues jusqu'ici telles que la gestion des risques globaux (Disaster Risk Management), la sécurité civile et de défense ainsi que l'aide humanitaire est importante.

Cette communauté d'intérêts devra viser les objectifs suivants:

- mise en place d'un réseau d'informations pour la mise au concours de projets internationaux ainsi que pour les possibilités de participation à des projets de télédétection;
- offre de cours à l'intention des utilisateurs des outils de télédétection;
- soutien aux travaux de recherche et développement dans ce domaine; il s'agit en particulier de garantir, moyennant une participation continue à des programmes internationaux et nationaux d'observation de la Terre, la possibilité, pour les institutions de recherche spatiale, pour l'industrie spatiale et pour les prestataires de services, d'être compétitifs sur le plan international;
- faire reconnaître par la Confédération que l'encouragement de l'observation de la Terre pour les fins énumérées ci-dessus fait partie de ses obligations.

### Renseignements:

Bureau des affaires spatiales SSO

[www.sso.admin.ch](http://www.sso.admin.ch)

Agence Spatiale Européenne ESA

[www.esa.int](http://www.esa.int)

Global Monitoring for Environment and Security GMES

<http://gmes.jrc.it>

Galileo

[www.galileo-pgm.org](http://www.galileo-pgm.org)